



COMMUNE DE  
**PEISEY-NANCROIX**  
SAVOIE - FRANCE

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2014**

### **COMPTE-RENDU**

---

<b>Présents :</b>	Mesdames Charlotte ARMANDAS THOMSON, Guillemette COUTTET, Anne CROZET, Marina MENGOLLI, Georgette NALESSO et Marie-Neige POCCARD CHAPUIS. Messieurs Franck CHENAL, Gérard COLLIN, Marc COLLIN, Christian HEBERT, Anthony POCCARD CHAPUIS Cédric POCCARD CHAPUIS et Laurent TRESALLET.
<b>Excusés :</b>	Monsieur Pierre JOUANNE.
<b>Absents :</b>	Monsieur Emmanuel COLIRE.

---

Le Maire, Laurent TRESALLET explique que compte-rendu du Conseil municipal du 20 juin 2014 sera validé lors du prochain Conseil Municipal.

Il est ensuite procédé aux délibérations proposées dans l'ordre du jour.

#### **I/ ADMINISTRATION GENERALE**

##### **1. *Signature de la convention avec le bureau des guides pour la mise à disposition du local de l'Office du tourisme durant l'été 2014***

Par délibération en date du 09 juillet 2012, le Conseil Municipal a conventionné avec le bureau des guides et accompagnateurs de moyenne montagne de Peisey-Vallandry, en vue de leur mettre à disposition, une partie du local d'accueil de la maison de Peisey.

Ladite convention prévoit la mise à disposition du local pour un montant de 100 € pour la durée de la mise à disposition soit du 1er juillet 2014 au 31 août 2014.

#### **II/ FINANCES**

##### **2. *Tarifs de l'eau et de l'assainissement / Période Juillet 2014 – Juillet 2015***

Après discussion, le Conseil municipal propose d'augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement de 5 centimes d'euros et de rester sous la barre de 1€ par m<sup>3</sup>.

⇒ A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les tarifs suivants :

Tarifs de l'eau :

- parties fixes forfaitaires : 55 € HT
- parties proportionnelles : 0,99 € HT/m<sup>3</sup>

Tarif de l'assainissement :

- parties fixes forfaitaires : 55 € HT

- parties proportionnelles : 0,99 € HT/m<sup>3</sup>

### **III/ RESSOURCES HUMAINES**

#### **3. *Création d'un poste « gardiennage exposition été 2014 »***

Suite au renouvellement de la mise en disponibilité pour convenance personnelle de Myriam SILVIN pour une durée de 2 ans à partir du 14 août 2014, il convient de créer un poste de « gardiennage exposition été 2014 ».

Le poste créé serait donc le suivant :

Grade : Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe (1 poste)

Temps de travail : 12 Heures/semaine

Contrat à durée déterminée : du 07 juillet au 15 août 2014

Véronique LEMORE a été retenue pour occuper ce poste.

⇒ A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la création d'un poste de gardiennage pour l'exposition de la saison d'été 2014 dans les conditions précitées.

#### **4. *Augmentation du temps de travail d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe - TNC de 24H30 (au lieu de 21H00)***

Comme proposé en début de mandat, Isabelle NOZ, adjoint administratif, sollicite une augmentation de son temps de travail dans un courrier daté du 23 mai 2014.

Cette demande s'inscrit dans de nouvelles missions attribuées à Isabelle NOZ telles que la dématérialisation de la comptabilité, des actes ou des délibérations et la gestion de la réforme des rythmes scolaires.

⇒ A l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'augmentation du temps de travail d'Isabelle NOZ, adjointe administrative à 24h30 au lieu de 21h00.

#### **5. *Création d'un poste pour l'astreinte du gîte / Montant du forfait d'astreinte : 80 € par week-end d'astreinte***

Pour la saison d'été, il est proposé que Florence POCCARD assure l'astreinte 2 week-ends par mois.

Par ailleurs, le montant d'astreinte est proposé à 80€ par week-end à la délibération du Conseil.

⇒ A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte que Florence POCCARD assure l'astreinte 2 week-ends par mois pour un montant de 80€ par week-end d'astreinte.

#### **6. *Création d'un poste de Directeur des Services Techniques***

Comme budgété dans le budget primitif de 2014, le recrutement d'un Directeur des Services Techniques doit être envisagé. Une passation de relais avec Gilles VARIN était ainsi envisagée avant son départ à la retraite dans deux ans.

⇒ A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de créer un poste de Directeur des Services Techniques pour la passation de relais et la prise en charge des travaux sur la commune.

#### **IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME**

##### **7. Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) de M. LLOYD Anthony et Carol SAUNDERS / Parcelle section ZE N°186**

Le Maire, Laurent TRESALLET, relève une demande de déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) de LLOYD Anthony et Carol SAUNDERS.

⇒ A l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter la parcelle section ZE N°186.

##### **8. Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) de M. Francis GARCON / Parcelle section ZE N°630 (Ex : ZE n°575)**

Le Maire, Laurent TRESALLET, relève une demande de déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) de Francis GARCON.

⇒ Après en avoir discuté, à l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter la parcelle section ZE N°630 (Ex : ZE n°575)

#### **V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

##### **✓ Date du prochain Conseil Municipal à fixer**

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 18 août 2014 à 20h00.

##### **✓ Chauffage central du Centre commercial**

Suite aux dysfonctionnements du chauffage central du Centre commercial, il est proposé de couper complètement le chauffage collectif dès l'hiver prochain et de laisser chaque commerce s'équiper de son propre chauffage individuel.

##### **✓ Rencontre avec les pompiers de Bourg Saint Maurice**

Laurent TRESALLET explique qu'une rencontre s'est déroulée avec les pompiers de Bourg Saint Maurice. Ils sollicitent la commune pour une participation financière à l'aménagement du centre de secours de Bourg Saint Maurice

Une délibération du Conseil Municipal doit donc valider le montant de la participation de la commune.

##### **✓ Bail de Dorothée BROCHE**

Une rencontre a été organisée avec Dorothée BROCHE pour la location du local de 40 m<sup>2</sup> pour exercer sa profession de kinésithérapeute.

Après discussion, il apparaît qu'un bail professionnel est plus adapté aux professions libérales.

✓ **Réglementation de la voie verte**

Une réflexion globale de l'espace situé au Pont Baudin sera engagée pour une utilisation globale de cet espace de loisirs sur la piste cyclable en intégrant les véhicules à moteur qui utilisent également cet espace de loisirs.

✓ **Rencontre du Sénateur de la Savoie, Thierry REPENTIN**

Laurent TRESALLET et Gérard COLLIN expliquent leur rencontre avec un des sénateurs de la Savoie, Thierry REPENTIN.

✓ **Suivi des travaux au bâtiment du Rémonard**

Suite à l'arrêt des travaux sur le bâtiment du Rémonard, une réunion a été organisée avec Julien PROTEAU. Plusieurs points ont ainsi été précisés pour autoriser l'entreprise à poursuivre les travaux.

✓ **Rénovation du bâtiment de l'Office du Tourisme**

Franck CHENAL explique que le châssis posé par l'entreprise Alp Couverture n'est pas aux bonnes dimensions.

Après discussion, le Conseil Municipal autorise l'entreprise Alp Couverture à placer des caches à l'intérieur et à l'extérieur des menuiseries pour uniformiser le châssis.

✓ **Proposition de fermeture partielle de la garderie du samedi**

Il est envisagé de fermer la garderie le samedi pour les enfants des touristes et de conserver ce service pour les enfants du pays.

Cette nouvelle organisation aurait pour avantage de permettre au personnel de la garderie de poser ses congés et donnerait globalement davantage de souplesse dans l'organisation de la structure.

✓ **Création de poste / Recrutement de Florence POCCARD**

Il est envisagé de créer un poste polyvalent occupé par Florence POCCARD. En effet, en plus des 2 week-ends d'astreinte au gîte, une personne supplémentaire devra conforter le service des paniers repas.

Les missions de ce poste seront complétées par le ménage de la Mairie afin de dégager du temps à Maryse RICHERMOZ pour le fleurissement.

✓ **Ouverture du Chat Botté durant la saison estivale**

Suite à une demande importante des familles pour l'ouverture de la garderie durant l'été, une étude va être lancée.

Le Conseil Municipal est favorable pour créer ce service supplémentaire aux familles si les demandes justifient sa mise en place.

✓ **Logement du curé**

Paul JOUET demande si la commune est d'accord pour loger le curé dans l'appartement de la Poste. Le Conseil Municipal est favorable à cette demande.

✓ **Demande d'ADS**

En réponse à la demande d'ADS d'organiser un repas pour le comité d'entreprise, le Conseil Municipal autorise la réalisation de cette manifestation.

✓ ***Renouée du Japon***

La Renouée du Japon se développe sur le territoire communal. Il est important de réfléchir à un plan d'action pour éradiquer le développement de cette plante invasive.

✓ ***Installation de moloks***

La pose de moloks supplémentaires sur le territoire de la commune est étudiée afin de bénéficier de subventions par la COVA.

✓ ***Bilan touristique de PEISEY NANCROIX***

Gérard COLLIN explique que suite à une rencontre avec une commerciale d'ADS, un rapport de l'activité touristique précise que la commune de PEISEY NANCROIX obtient une bonne note pour l'accueil des touristes et l'animation. A l'inverse, la navette obtient une mauvaise note à cause de la quantité et de l'accueil.

Gérard COLLIN propose de provoquer une rencontre pour détailler ce rapport.

✓ ***Réunion du PNV***

Une réunion du Parc National de la Vanoise a été organisée le mercredi 02 juillet 2014.

Il semble ainsi que Guy CHAUMEREUIL est pressenti pour assurer la direction de cette structure durant une année car de nouvelles élections sont prévues en 2015.

Le directeur du PNV aura notamment pour mission d'expliquer la Charte auprès des élus des Conseils Municipaux.

✓ ***Chemin GR5 entre Landry et Peisey Nancroix***

Le balisage et l'entretien du chemin GR5 entre LANDRY et PEISEY NANCROIX doit être réalisé.

✓ ***Prévision des travaux de la Chapelle du Villaret***

Les travaux de la Chapelle du Villaret ont été budgétés et seront planifiés en 2014.

✓ ***Dématérialisation des convocations du Conseil Municipal***

Chaque conseiller municipal est invité à remplir une fiche pour autoriser l'envoi des convocations et des comptes rendus par mail.

***L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.***